



# DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

## REGLEMENT FOOTBALL

### U13

### Saison 2021/2022

*Ce règlement a pour but de préciser et d'adapter certains points des Règlements Généraux du District du Tarn et Garonne de Football. Les sujets non explicités dans ledit règlement sont automatiquement régis par les Règlements Généraux du District.*

### *Football à 8*

#### **1/ Le District du Tarn et Garonne de Football organise les championnats U13 :**

Ces championnats sont organisés en plusieurs phases.

La première dite « de brassage » permet aux équipes d'évaluer leur niveau et d'être réparties sur les différentes divisions. Elle comprend les niveaux D2 et D3.

A partir de la seconde phase, 4 niveaux sont créés :

- U13 Elite : 1 groupe de 8 équipes
- U13 D1 : 1 groupe de 8 équipes
- U13 D2 : 2 groupes de 7 à 8 équipes
- U13 D3 : X groupes de 7 à 8 équipes

En fonction du nombre d'équipes engagées, le nombre de division et de groupes dans les divisions pourra être revu à l'initiative de la Commission Coupe et Championnats.

Définition des groupes et des niveaux entre les phases :

- Lors de la première phase, ce sont les clubs qui décident d'engager leurs équipes en D2 ou D3. En fonction du nombre d'équipes, il pourra être fait plusieurs groupes, mais aussi il pourrait être revu le niveau d'engagement de certaines équipes
- GROUPE ELITE :  
Les huit meilleures équipes des groupes de D2 de la première phase sont qualifiées (sous certaines conditions) pour le groupe ELITE. Sont jugées les équipes qui auront le plus de points cumulés sur l'ensemble des groupes. Si deux équipes terminent avec le même nombre de points, elles seront départagées selon les règlements généraux du district Tarn et Garonne de Football.  
Conditions à remplir pour pouvoir jouer en ELITE :
  - Une seule équipe par club
  - Respecter les exigences citées à la fin de ce document

- Groupes D1, D2, D3

Les équipes sont ensuite réparties en fonction de leur nombre de points sur les groupes D1, D2, D3.

Attention, seul le niveau le plus bas (D3 ou D2) pourra accepter plus de deux équipes d'un même club dans le même groupe.

Seul le résultat de la première rencontre entre deux équipes sera pris en compte pour le classement à l'issue des différentes phases (hormis pour le groupe Elite).

## **ORGANISATION DES COMPETITIONS**

### **GROUPE ELITE**

Le calendrier sera établi pour toute la saison à raison de 7 journées. Toutes les équipes se rencontreront deux fois.

### **GROUPE D1, D2 et D3**

Une seconde phase de 4 journées déterminera les groupes définitifs de la 3<sup>ème</sup> phase (de 4 journées) selon les mêmes directives que lors de la première phase.

## **LOIS DU JEU**

- ✓ Les rencontres se dérouleront sur un terrain dont les dimensions sont les suivantes :
  - Longueur : 60 à 65 m
  - Largeur : 50 m

Dimensions si terrain spécifique, sinon les rencontres se dérouleront sur un demi-terrain de football à 11.

Les clubs disposant de terrains aménagés avec main courante devront les utiliser pour les matchs de cette poule. Des dérogations pourront être étudiées au cas par cas.

Les dimensions du but : 6m x 2,10 m. Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne du terrain à 11. Le coup de pied de réparation (« penalty ») sera effectué à 9 mètres de la ligne de but. Les remises en jeu au pied (« 6 mètres ») s'effectuent dans une zone virtuelle « 6mx9m » (délimitée par la largeur des montants de but et allant jusqu'à la hauteur du point de penalty). La surface de réparation (26 X 13 m) à tracer ou à matérialiser par 4 coupelles (minimum) aux 4 angles.

- ✓ Le ballon utilisé est un ballon taille 4.
- ✓ La compétition se déroulera sous la forme de plateaux. Chaque équipe jouera 2 matchs de 30 minutes (entrecoupé d'une pause coaching de 2 minutes maximum) par journée de championnat.
- ✓ Chaque équipe se composera de 8 joueurs plus 4 remplaçants maximum. Un match ne pourra débuter, ni se dérouler, sans un minimum de 6 joueurs
- ✓ Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre.  
Chaque joueur remplacé pouvant devenir remplaçant et à ce titre revenir sur le terrain.
- ✓ Si pas d'arbitre officiel désigné ou absent : tirage au sort (cf. Règlements Généraux). Dans tous les cas, le dirigeant, qui arbitrera, devra être licencié dans un des clubs présents sur le plateau. Un joueur remplaçant devra exercer la fonction d'arbitre assistant et peut être changé à tout moment de la partie.
- ✓ Le hors-jeu se jugera à partir de la ligne médiane comme au football à 11.
- ✓ Les coups francs pourront être directs et indirects. La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe sera de 6 mètres.

- ✓ Le gardien ne pourra pas se saisir du ballon à la main sur une passe volontaire d'un coéquipier, ainsi que sur une rentrée de touche. Cette faute sera sanctionnée d'un coup franc indirect (mur autorisé) ramené perpendiculairement à la ligne des 13 m.

Les relances des gardiens doivent se faire à la main ou ballon frappé du sol (*pas de dégagement au pied de volée ou de ½ volée*).

## **JOURNEES DE CHAMPIONNAT ET HORAIRES**

L'horaire de référence est fixé le samedi à 14h30, sauf pour le groupe ELITE (samedi 15h).

- Procédure de demande de report de match (ou changement d'horaire ou de lieu) :
  - Jusqu'à 10 jours avant la date du match via Footclubs (procédure classique)
  - Jusqu'à 4 jours avant la date du match par mail (de chaque équipe) ([secretariat@foot82.fff.fr](mailto:secretariat@foot82.fff.fr))
  - La date doit être différente des dates de match de rattrapage prévues au calendrier général
  - L'accord écrit de toutes les équipes participantes est obligatoire pour modifier une date, un horaire ou un lieu de plateau
  - Pour un aménagement de l'horaire de référence inférieur à 2h ou pour un changement de lieu (plusieurs terrains pour le même club) à la même heure, l'autorisation des autres équipes ne sera pas nécessaire. Mais ceci devra obligatoirement être fait au plus tard 48h avant l'horaire initial. Le club recevant devra également prévenir les équipes concernées en plus du district.

### **Classement :**

Le classement sera établi comme suit :

Victoire : 3 points

Nul : 1 point

Défaite : 0 point

Défaite par forfait ou pénalité : - 1 point

### **• DEFIS TECHNIQUES**

Au début de chaque plateau, toutes les équipes devront participer à un défi technique de jonglerie. Un objectif est établi par période et par niveau.

Les joueurs réussissant à atteindre les objectifs marqueront un point pour leur équipe. A la fin du défi, l'équipe totalisant le plus de points sera déclarée vainqueur du défi.

Le fait de gagner un défi permettra à l'équipe de marquer un point supplémentaire qui sera rajouté à son total de points au classement.

### **• EXIGENCES POUR LA PARTICIPATION AU GROUPE « ELITE »**

- Etre en règle vis-à-vis du statut des éducateurs du district de Tarn et Garonne de Football (saison 21/22 : être titulaire du module U13).
- Le responsable et les dirigeants de l'équipe ne devront pas avoir été sanctionnés par la commission des litiges la saison en cours lors d'un plateau de la catégorie U13.
- Le club devra obligatoirement mettre en place l'arbitrage à la touche par les remplaçants. Des vérifications seront effectuées et des courriers envoyés aux clubs qui ne respecteront pas cette mesure. Le cas échéant, à la 2<sup>nd</sup>e signification de non mise en place, le club ne pourra accéder au niveau régional la saison suivante.

- Le club devra systématiquement mettre en place le défi technique et renvoyer les documents (feuille de match, etc.) dans les temps au district.

- **OBJECTIFS DEFIS TECHNIQUES (saison 21/22)**

	Phase 1 (25/09 au 16/10)		Phase 2 (13/11 au 11/12)		Phase 3 (12/03 au 21/05)	
Niveaux Elite et D1	Pied Fort	30	P. Droit	30	Alternés	50
	Alternés	30	P.Gauche	30	Tête	30
Niveaux D2 et D3	Pied Fort	20	Pied Fort	30	Alternés	30
	Alternés	20	Pied Faible	20	Tête	15

Le défi sera à réaliser avec un équipement complet (protèges tibias compris).  
 Départ du ballon au sol. Pour le défi tête, départ ballon à la main.  
 Le pied de frappe devra toujours être posé au sol entre chaque contact.

- **LITIGES**

Tout litige ne figurant pas dans le présent règlement sera étudié par la commission des coupes et championnats.